



Hyundai Blainville

620 Curé Labelle
Blainville
J7C 2H9

1-450-435-5000

Marque / Modèle

Hyundai Venue SE

Année

2026

Odomètre indiqué / réel*

10 km

Transmission

Traction

traction avant

Moteur

Carburant

régulier

Numéro de série

Numéro d'inventaire

26338



ÉQUIPEMENTS

Air climatisé, Régulateur de vitesse, Miroirs électriques, Servo-direction, Vitres électriques, Volant ajustable, Freins ABS, Coussin gonflable pour le conducteur, Coussin gonflable pour le passager, Dégivreur arrière, Contrôle de stabilité, Antipatinage, Essuie-glaces intermittents, Aileron arrière, AM/FM stéréo, Sièges baquets, Tachymètre, Essuie-glaces intermittents à vitesse variable, Serrures de sécurité pour enfant, Miroir vanité conducteur, Miroir vanité passager, Miroir vanité conducteur illuminé, Sièges arrière traversables, Coussin gonflable arrière pour la tête, Freins assistés, Entrée audio auxiliaire, Entrée sans clé, Ouverture du coffre à distance, Commandes audio au volant, Portes électriques

PRIX DE VENTE

49 597 \$

Taxes en sus.

Propriétaire et utilisation antérieurs

Le commerce ou organisme public suivant a été propriétaire ou a loué à long terme cette automobile

Cette automobile a été utilisée auparavant comme :

Le commerçant fournira sur demande le nom et le numéro de téléphone du dernier propriétaire.

Catégorie

Sous réserve de l'admissibilité au transfert et des conditions et exceptions énoncées au contrat de garantie, cette automobile comporte une :

Selon les articles 159 et 160 de la protection du consommateur, (1978,c9) cette automobile fait partie de la catégorie ci-dessous et comporte une garantie de bon fonctionnement pour le terme ou le kilométrage ci-après indiqué, selon le premier terme atteint

A 6 mois ou 10 000 km B 3 mois ou 5 000 km C 1 mois ou 1 700 km

D Bon fonctionnement (sujet à 37, 38 L.P.C.) E Aucune garantie

Réparations effectuées et certificat de vérification mécanique

Les réparations suivantes ont été effectuées sur cette automobile depuis que le commerçant l'a en sa possession.

S'il y a lieu, le commerçant remettra un certificat de vérification mécanique en vertu du code de sécurité routière.

Commentaires

Réparations facultatives

Les défauts suivants ont été notés sur cette automobile et pourront être effectués au coût indiqué ci-après :

Cette évaluation est valable jusqu'à la livraison de l'automobile. Je reconnais avoir reçu copie et l'étiquette.

Date : _____ Signature : _____

autoExpert.ca

No. étiquette : 8713146